



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

AVIS COMMUNAL **FAC – 24 avril 2026**

Déprédations dans le village

Le Conseil municipal a été informé que des déprédations sont commises contre des biens privés dans le village, à plusieurs reprises contre les mêmes bâtiments.

A la suite des dégâts occasionnés à la halle de gymnastique l'année dernière, une plainte a été déposée, qui n'a malheureusement pas abouti. Les coûts globaux sont devisés à plus de CHF 65'000.- qui seront à charge de la commune.

Les Autorités déplorent que de tels comportements visant à détériorer volontairement les biens publics ou privés se répètent. Pour de tels actes, il est conseillé de déposer plainte auprès de la Police cantonale.

EEE Eco Erguël Energie SA – liquidation

Le projet de chauffage à distance qui devait voir le jour pour le village a malheureusement été définitivement arrêté.

Le Conseil municipal est conscient que ce projet a généré beaucoup d'espoirs, d'attente, puis d'impatience et finalement de déception.

Alors que l'étude de faisabilité d'Allotherm tablait sur une puissance raccordée de 3000 kW, la soixantaine de contrats signés ou en attente totalisaient à peine 1700 kW, soit 40% de moins qu'escompté. C'était trop peu pour pouvoir construire l'infrastructure, amortir la dette et couvrir les coûts d'exploitation.

La configuration du village et les infrastructures à prévoir engendraient des coûts qui n'étaient pas supportables au vu des rentrées attendues.

Le financement du projet n'étant pas assuré, ni par les banques ni par le nombre de bâtiments à raccorder, poursuivre le projet sans garantie n'était pas envisageable. Les montants engagés pour la création de la société anonyme ont été investis pour l'étude.

Afin d'éviter des pertes supplémentaires, les principaux actionnaires se sont vus contraints, à regret, de demander l'arrêt du projet et la liquidation de la société anonyme.

La page se referme donc pour ce projet.

Le Conseil municipal tient une nouvelle fois à remercier les citoyens qui ont cru au projet pour leur confiance et leur patience et continuera à faire son possible pour contribuer à la transition énergétique du village.

Sonvilier, 24 avril 2026

Le Conseil communal